



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Centre-Ville

Mercredi 15 novembre 2017

Centre Du Guesclin

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Pierre FOURNIER

Co-Présidents : Romain DUPEYROU (Co-Présidente élu)

Élus : Jeannine BARBOTIN et Dominique SIX (Adjoints au Maire), Catherine REYSSAT (Conseillère Municipale)

Membres : Didier ALLARD, Agnès BAUMARD, Louis BERGERON, Marck BILLOT, Bruno CEOLIN, Daniel COURANT, Janine et Joseph DAMONGEOT, Jean-Louis DORLET, Agnès DUPONT-BRILLATZ, Olivier GALAMEZ, Jean-Pierre GEORGES, Jean GOBAUT, Christophe HUCHEDE, Catherine JEAN MARIE, Sandrine JOUHANIQUE, Pierre LACORE, Dominique MEIGNAN, Renan SAINT-CAST, Eugène SUREAU, Philippe TERRASSIN, Thomas VRIET.

Excusés : Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Daniel COIRIER, Valérie HERAUD, Nicole MIOT, Jean-Michel PIERRE, Jean-Louis REGRAIN, Marie-Noëlle SAUZEAU.

Agents municipaux : Pierre FOURNIER (service Proximité et Relations aux citoyens)

Public : 8 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Présentation du dispositif de la participation citoyenne
 2. Installation du nouveau conseil de quartier : élection du (de la) co-président(e) habitant(e)
 3. Informations sur les projets en cours
 4. Questions diverses
-

Romain DUPEYROU (Co-Président élu du quartier) ouvre la séance et remercie les conseillers de quartier d'être présents pour ce conseil de quartier.

Il explique que cette réunion de conseil de quartier marque la fin de 3 années de travail et remercie l'ensemble des conseillers qui se sont impliqués sur la période 2014-2017.

Il précise que les années à venir sur la période 2017-2020 vont laisser place à d'autres projets qu'il aura plaisir à accompagner.

1. Présentation du dispositif de la participation citoyenne.

Romain DUPEYROU ouvre l'ordre du jour en présentant le dispositif de la participation citoyenne.

L'occasion pour les anciens membres du conseil de quartier de faire une pique de rappel, et de faire une présentation détaillée pour les nouveaux membres.

Le conseil de quartier :

Rappel des objectifs d'origine :

- Donner aux habitants les moyens de contribuer à la vie des quartiers
- Mettre en place et assurer le fonctionnement d'instances de participation : les Conseils de quartier

Les conseils de quartier sont ouverts à toute personne volontaire résidant ou travaillant dans le quartier et âgée de 16 ans minimum. Toute association du quartier peut être représentée au sein du conseil par un membre.

Les Conseils de quartier sont des lieux de débat des projets d'amélioration de cadre de vie, d'animation de la vie du quartier. Ce sont des espaces d'information privilégiés sur les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ou d'autres instances ayant un impact sur le quartier.

Ils ont également une mission d'animation et de mobilisation des habitants dans la vie du quartier.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens :

Afin de faire le lien entre les conseils de quartier, les élus, les services techniques ou autres acteurs du quartier, des interlocuteurs privilégiés sont missionnés :

- **Floriane BOURREAU**, coordinatrice de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de SOUCHÉ, NORD et SAINT-LIGUAIRE

- **Mathieu JACQUEMIN**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de GOISE-CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT, SAINT-FLORENT et SAINTE-PEZENNE
- **Pierre FOURNIER**, coordinateur de la Participation Citoyenne pour les Conseils de quartier de CENTRE-VILLE, TOUR CHABOT GAVACHERIE et CLOU BOUCHET
- **Marc MONNERIE**, Coordinateur Gestion urbaine de proximité/Conseils citoyens
- **Bénédicte GABRIEL**, cheffe du service Proximité et Relations aux Citoyens

Les dispositifs numériques au service de la participation :

Le site internet de la ville www.vivre-a-niort.com permet aux Niortais de participer en ligne sur plusieurs aspects :

- Il est possible de signaler des « anomalies sur la voie publique » directement depuis son ordinateur ou smartphone
- Les habitants sont régulièrement consultés sur des thématiques diverses

Des outils spécifiques pour les Conseillers de quartier :

- Une plateforme numérique de type « réseau social de travail » en ligne réservé aux membres des instances (conseils de quartier et conseils citoyens) :
1. des pages de partage sur l'activité et les actions en cours :
 - ✓ agenda des événements des instances,
 - ✓ ordre du jour des Conseils de quartier,
 - ✓ informations sur les travaux dans les quartiers,
 - ✓ relevés de conclusions des réunions publiques des Conseils de quartier,
 - ✓ un espace permettant de contacter les membres des Conseils de quartier (via le service Participation citoyenne).
 2. des espaces de travail :
 - ✓ partage documentaire (compte-rendu des commissions, photos, plans,...),
 - ✓ forum/mini-sondages pour permettre les échanges entre les membres des instances sur des projets ou dossiers,
 - ✓ partage d'un calendrier
- Des rencontres de terrain régulières permettant de travailler les projets avec l'ensemble des services et élus concernés. Ces rencontres privilégiées sont ouvertes aux conseillers de quartier et aux riverains du secteur. Cela est souvent le cas pour des projets de voirie ayant un impact sur l'ensemble d'un secteur ou d'une rue.

2. Installation du nouveau conseil de quartier

Rappel sur l'organisation d'un conseil de quartier

Les conseils de quartier sont organisés en co-présidence :

Un(e) co-président(e) élu(e)

Nommé(e) par le conseil municipal

- Représentant(e) de l'équipe municipale
- Référent(e) sur les projets du conseil lors des conseils municipaux.
- Relais des projets municipaux ayant un impact sur le quartier.
- Relais des dossiers et demandes auprès des services.

et

Un(e) co-président(e) habitant(e)

Elu(e) par le conseil de quartier

- Interlocuteur (trice) privilégié(e) et principal relais entre les conseillers de quartier, les élus et le service Proximité et Relation aux Citoyens
- Représentant(e) du conseil de quartier dans les différentes instances participatives.

Cette organisation permet :

- d'assurer la transparence au sein des conseils : dialogue permanent, échange et circulation de l'information ;
- de garantir le respect du processus démocratique et de l'intérêt général ;
- assure l'animation, la coordination et le suivi des réunions.

Ainsi, sur le quartier Centre-Ville le co-président élu est **Monsieur Romain DUPEYROU**.

Election à la co-présidence :

Un seul membre se présente pour le rôle de co-président :

- Jean-Pierre GEORGES

Suite au vote, les résultats sont les suivants : 23 votants dont :

- Jean-Pierre GEORGES (19 voix)
- Eugene SUREAU (1 voix)
- Bulletins Blancs (2 voix)

Monsieur Jean-Pierre GEORGES est élu Co-Président Habitant du Conseil de Quartier Centre-Ville

Fonctionnement des commissions

Avec son co-président habitant élu, le conseil de quartier peut lancer un nouveau rythme de travail avec la mise en place de commissions.

Jean-Pierre GEORGES remercie les membres pour leur confiance. Lui qui avait assuré l'intérim à la suite des démissions des deux co-présidentes habitantes Mmes BARBANCON et KLUKA, remercie les membres actifs du conseil avec qui il a plaisir à travailler.

Un point sur les réunions de commission est réalisé :

Ces réunions sont des réunions de travail en autonomie, sans présence des services de la Ville et sans élus (sauf demandes particulières), permettant de travailler sur des thématiques diverses (Cadre de vie, Animation, Patrimoine...). C'est en commission que naissent et grandissent les projets. Par exemple le projet de changement de sens de circulation sur la Colline Saint André, qui a été travaillé par le conseil de quartier, peut être discuté et travaillé en commission.

Depuis 2014, le Conseil de Quartier Centre-Ville a su mettre en place ces commissions en réelle autonomie. Il est donc proposé par le service Proximité et Relations aux Citoyens de poursuivre sur cette lancée, en fixant des dates précises afin de conserver un rythme de travail.

Une première réunion de commission est prévue le jeudi 7 décembre 2017.

Lors de cette première réunion, les conseillers de quartier auront notamment pour objectif de désigner des personnes référentes pour ces commissions. Les référents des commissions formeront avec les co-présidents le bureau du Conseil de quartier, en charge d'orienter les actions et de convenir des ordres du jour des réunions plénières.

Le service Proximité et Relations aux Citoyens se tient à la disposition des conseillers de quartier afin de faire vivre ces commissions et d'accompagner les membres du conseil à réaliser les projets qui en découleront.

3. Information sur les projets en cours

Le conseil de quartier étant à présent installé, un focus sur les projets en cours est proposé.

❖ Propreté – Eclairage - Sécurité

Travail sur les Indicateurs Objectifs de Propreté

Eugene Sureau informe les conseillers sur le travail engagé avec le service Propreté Urbaine de la Ville de Niort. Certains conseillers de quartier sont formés et travaillent sur les Indicateurs Objectifs de Propreté (I.O.P).

La grille des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) permet d'enregistrer un état « quantitatif » et objectif de l'état de propreté de l'espace public. Elle permet de mesurer les différents éléments qui participent à cet état par le recensement de papiers, emballages, verre, mégots, déjections canines, dépôts sauvages, etc. (source : <http://www.avpu.fr/grille.html>).

Ainsi, les habitants peuvent mesurer par eux-mêmes la propreté sur les rues qu'ils souhaitent. Les analyses sont ensuite réalisées par le service Propreté Urbaine.

Les conseillers de quartier qui se sont positionnés sur une vingtaine de rues du centre-ville ont reçu les tableaux d'IOP à remplir.

En novembre 2017, seul deux conseillers ont fait des retours sur leur rue. Ce travail doit se développer.

Expérimentation Collecte en Sacs

Dominique SIX (Adjoint au maire) présente l'expérimentation de collecte en sacs mise en place sur quelques rues du Centre-Ville.

Depuis le 10 octobre, l'Agglomération, en partenariat avec la Ville de Niort, met en place un test de collecte des ordures ménagères en sacs dans trois rues du centre-ville du 10 octobre 2017 au 10 janvier 2018.

Ce test a lieu sur les rues :

- Saint Gelais
- Mère Dieu
- Yser

Source vivre-a-niort.com :

« Les rues Mère-Dieu et Saint-Gelais ainsi qu'une partie de la rue de l'Yser ont été choisies pour cette opération qui a pour but de permettre aux usagers rencontrant des problématiques de stockage des conteneurs dans leur domicile, de présenter leurs ordures ménagères à la collecte dans des sacs fournis par l'Agglo.

Si l'usager a fait le choix d'utiliser les sacs, son bac lui est alors retiré le temps de l'expérimentation. Dans le cas contraire, il lui appartient de bien gérer son conteneur afin qu'il ne reste pas sur l'espace public en dehors des jours de collecte.

Si les services compétents constatent qu'un conteneur n'est pas rentré et reste sur le domaine public, ce dernier sera retiré et l'usager devra se rendre à l'Hôtel de Ville, place Martin-Bastard, pour retirer des sacs prévus pour cette opération. »

❖ Circulation et Aménagement

Sens de circulation Colline Saint-André

Mark Billot, référent du groupe de travail, rappelle que l'expérimentation d'un an sur le changement de sens de circulation sur la Colline Saint André touche bientôt à sa fin.

Pour mémoire, les rues concernées par l'inversion du sens de circulation :

- Jard Panvillier
- Faisan
- Soleil
- Cloche Perce

Un bilan sur ce changement de sens sera réalisé le vendredi 8 décembre en mairie avec le groupe de travail, les élus et les services concernés.

Cette rencontre permettra de décider du maintien ou non de ce sens, et de travailler d'éventuels ajustements.

Aménagement rue des trois Coigneaux

Une visite sur site a eu lieu le 03 mai 2017 sur la sortie de la rue des Trois Coigneaux, à l'angle rue de la Gare/rue des Trois Coigneaux. Conseillers de quartiers, riverains du secteur (informés par info-quartiers), commerçants, services techniques de la Ville et élus étaient conviés à cette rencontre sur site par le service Proximité et Relations aux citoyens.

Ainsi, des crédits sont engagés pour aménager la sortie (vélo, personnes à mobilité réduite, piéton, voiture...) de cette rue.

Des travaux sur le réseau des eaux seront réalisés début 2018 sur le secteur. Ainsi, les travaux d'aménagement et de reprise de cette portion de rue seront réalisés mi-2018.

Romain DUPEYROU précise que ce projet est le projet le plus important du conseil de quartier sur la période 2014-2017. Il souhaite valoriser ce projet et précise que de tels projets de concertation sont importants pour la vie du quartier Centre-Ville.

❖ Patrimoine

Œuvres lapidaires (Rue Saint Marthe/Rue du Rabot)

La commission patrimoine souhaite protéger et restaurer les œuvres situées Rue Sainte Marthe et Rue du Rabot. Daniel Courant, référent de cette commission, précise que l'un des œuvres a été détérioré et « taguées » lors de la période « halloween ». Il est donc urgent de les sécuriser.

Ainsi, ces œuvres seront retirées de l'espace public fin janvier 2018.

Pour ce faire, un restaurateur interviendra afin de sécuriser ce retrait et ne pas détériorer les œuvres. Ce retrait serait réalisé en lien avec le service des musées de la CAN et plusieurs services de la Ville de Niort (Evènements, Voirie, Organisation du Domaine Public...)

Si les conseillers comprennent la démarche de sécurisation de ces œuvres, la question du vide laissé par le retrait de ces œuvres reste sans réponse.

Divers

Buste de MAIN : Projet financé sur les crédits 2016, la copie du buste de Thomas Hippolyte Main est actuellement exposée à l'Hôtel de Ville. Les conseillers de quartier expriment leur satisfaction sur ce point.

Centre Du Guesclin : Daniel Courant alerte la collectivité et le conseil de quartier sur deux éléments qu'il faut protéger :

- La grille du Jardin des plantes
- Le cadran Solaire sur la façade du Centre Du Guesclin

Cave Place de Strasbourg : Daniel Courant rappelle l'existence de la Cave sur la place de Strasbourg. Il relance la demande du conseil de quartier de classer cette cave au titre des Monuments Historiques.

❖ Animation

Boîtes à livres

Depuis le 18 mars 2017, 5 boîtes à livres sont en place dans le Centre-Ville. Quelques nouveautés depuis cette mise en place :

- Nouvel emplacement pour la boîte à livres de la Brèche
- Signalétique des deux côtés pour plus de visibilité
- Travail sur des serrures plus « solides » à engager

Soirée Contes

Fort de l'expérience de janvier 2016, la commission Animation souhaite renouveler les soirées contes pour 2017 et 2018.

La soirée de 2017 a lieu le vendredi 17 novembre au Patronage Laïque. Cette soirée a été pensée dans son intégralité par la commission animation en lien avec l'association AlphaBenn. Une réelle démarche de participation qui verra se produire sur scène :

- Des contes Tamoul
- Des contes Arméniens
- Des contes Poitevins
- De la danse et percussion Arménienne

Les conseillers seront même présents sur scène, l'un d'entre eux assurera la présentation et une autre va participer à la lecture du conte Tamoul.

4. Questions diverses

Rue de la Burgonce : Un conseiller de quartier évoque le cas de la rue de la Burgonce. Il précise qu'un projet d'inversion de régime de priorité devrait être mis en place et aimerait plus d'information.

De plus, il s'avère que d'autres conseillers constatent que cette rue est problématique en termes de vitesse et d'accessibilité.

Dominique SIX propose donc que le groupe de travail du conseil de quartier se penche sur la question lors de ces prochaines rencontres.

Franck Ayroles : Jean-Pierre GEORGES précise qu'une rencontre entre Franck Ayroles et Monsieur le Maire a eu lieu en octobre 2017.

Pour rappel, Franck Ayroles souhaite mettre en place dans l'espace public son œuvre « Les Dames de la Brèche ». Pour ce faire, le projet nécessite 40 000 euros. Franck Ayroles se charge de trouver des mécènes pour financer ce projet.

La municipalité a indiqué à Monsieur Ayroles qu'il devait consulter l'Architecte des Bâtiments de France afin de voir si la mise en place en Centre-Ville est possible.

Romain DUPEYROU clôture la séance en remerciant les conseillers de quartier pour la richesse des échanges. Il souhaite le meilleur à tous pour les années à venir ainsi que de beaux projets pour le quartier.

Prochain Conseil de Quartier

Mardi 27 février 2018

Contact :

Pierre FOURNIER

Coordinateur Service Proximité et Relations aux Citoyens

05.49.78.73.46

pierre.fournier@mairie-niort.fr